



COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 19 janvier 2018

Affaire Microsoft vs. gouvernement américain : Renaissance Numérique s'engage dans un Amicus curiae collectif

Renaissance Numérique a décidé de s'engager dans l'Amicus curiae déposé à la Cour suprême des États-Unis par l'association Privacy International, dans l'affaire qui oppose Microsoft au Département de Justice des États-Unis. Fidèle à son rôle de vigie citoyenne, le think tank considère que les risques encourus dans cette affaire pour nos droits fondamentaux imposent de se mobiliser pour éviter une décision de justice irrévocable.

En quelques mots, l'affaire

Le 16 octobre dernier, la Cour suprême des États-Unis a accepté d'examiner le cas opposant Microsoft au gouvernement américain. Dans le cadre d'une affaire criminelle, l'entreprise avait en effet refusé de donner accès au contenu de mails stockés en Irlande, au motif que la réquisition unilatérale du Département de Justice ne respectait pas les procédures de coopération judiciaire internationale. Dans cette affaire, la Cour d'appel du 2nd circuit de New York a précédemment donné raison à Microsoft. L'arrêt en dernière instance à venir de la Cour Suprême américaine est attendu avec intérêt et vigilance, car potentiellement inéluctable et non acceptable en matière de respect des droits des citoyens et de la souveraineté des Etats, notamment dans un contexte post-Snowden.

Le principe de l'Amicus curiae

Le dépôt d'un mémoire d'Amicus curiae est un acte de procédure classique devant les juridictions américaines. Il peut être produit par toute personne tierce concernée par la question en cause à une affaire dans le but de fournir au tribunal, en l'occurrence la Cour suprême des Etats-Unis, des informations pertinentes pour l'éclairer sur les enjeux de la question qui lui est soumise. Au regard de l'importance des enjeux soulevés en l'espèce, Renaissance Numérique a souhaité soutenir la position de Microsoft. Pour ce faire, le think tank a décidé de s'engager dans l'Amicus curiae porté par Privacy International avec d'autres organisations de défense des libertés individuelles et du droit à la protection de la vie privée à travers le monde, dont La Quadrature du Net en France. Il est à noter que la [Commission européenne](#) a elle

aussi décidé de soumettre, au nom de l'Union européenne, un Amicus auprès de la Cour.

Défendre les droits des citoyens à l'ère numérique

Fidèle à ses valeurs de vigie citoyenne, Renaissance Numérique prend ainsi part à cette affaire dont les conséquences pourraient affaiblir les droits fondamentaux des citoyens européens (protection des données personnelles, respect de la vie privée, etc.), acter le recul de certains de nos gardes fous démocratiques (respect de l'Etat de droit, secret des sources journalistiques, etc.) et porter atteinte directement à la souveraineté des Etats européens et au droit international.

« Dans un État de droit, nous devons garantir que le transfert et le traitement des données informatiques des citoyens est strictement encadré pour atteindre des objectifs légitimes de sécurité et ne devient pas une commodité pouvant rendre possible des dérives. »

Henri Isaac, Président de Renaissance Numérique

[TÉLÉCHARGER L'AMICUS CURIAE](#)
[TÉLÉCHARGER LE COMMUNIQUÉ DE PRIVACY INTERNATIONAL](#)

À propos de Renaissance Numérique

Renaissance Numérique est le think tank de la société numérique. Il réunit les grandes entreprises de l'Internet et des autres secteurs de l'économie en mutation, des entrepreneurs, des chercheurs et universitaires ainsi que des représentants de la société civile, pour participer à la définition d'un nouveau modèle économique, social et politique issu de la révolution numérique. Il regroupe aujourd'hui une cinquantaine d'adhérents, amenés à faire vivre la réflexion numérique partout sur le territoire.

À propos de Privacy International

Privacy International (PI) est une association à but non lucratif, créée à Londres en 1990 pour sensibiliser l'opinion publique quant à la lutte contre les nouvelles technologies de surveillance des individus et l'érosion de la vie privée. Considéré comme le plus ancien groupe de défense de la vie privée dans le monde, PI a été la première organisation à faire campagne au niveau international sur les enjeux de confidentialité. L'organisation intervient désormais dans trente pays à travers son réseau de partenaires.

CONTACT PRESSE

Mike Fedida, chargé de mission de Renaissance Numérique
Mail : mfedida@renaissancenumerique.org – Tél. : 06 59 25 95 02